

Extension de la garantie produit Chauffage/Climatisation

Sécurisez votre investissement dans les compteurs intelligents en prolongeant la période de garantie du compteur

Les compteurs Kamstrup sont connus pour leur qualité et leur fiabilité élevées. Si un compteur ne fonctionne pas correctement, notre garantie standard s'applique. Mais que se passe-t-il si celle-ci arrive à expiration ?

Nous sommes fiers de nos compteurs de haute qualité et nous sommes heureux d'assumer le risque si vous souhaitez prolonger la période de garantie au-delà de 2 ans pour protéger votre investissement.

Aucun frais imprévu

Pour un faible montant initial, vous pouvez prolonger la période de garantie et garantir une vision totale des coûts pendant toute la période de garantie, sans imprévus découlant de réparations ou de remplacements inattendus.

Jusqu'à 15 ans de protection

La durée de nos extensions de garantie reflète notre confiance dans la qualité et la fiabilité de nos produits. En fonction de vos exigences et de vos besoins, vous pouvez prolonger la période de garantie jusqu'à 15 ans¹ au total.

| Période de garantie (années) | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | |
|--|------------------------------|-------|-----------------------|-------|-------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|--|
| Compensation (% du prix d'achat initial) | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 75 % | 75 % | 75 % | 75 % | 75 % | 50 % | 50 % | 50 % | 50 % | 50 % | |
| | Période de garantie standard | | Extension de garantie | | | | | | | | | | | | | |

Pendant les 5 premières années de la période de garantie, Kamstrup indemnise 100 % du prix d'achat initial. Pour les défauts survenant après 5 ans, l'indemnisation de Kamstrup est 75 % du prix d'achat initial et après 10 ans 50 % du prix d'achat initial.

À qui ce service s'adresse-t-il ?

L'extension de la garantie produit s'adresse à ceux qui souhaitent des coûts stables pour leur planification budgétaire, des temps d'arrêt minimaux et l'assurance que Kamstrup résoudra les problèmes en cas de dysfonctionnement de l'un de vos compteurs.



¹ Cela dépend de la situation géographique de l'installation.
Remarque : les Conditions générales de vente et de livraison de Kamstrup en vigueur, y compris les amendements, doivent s'appliquer à toutes les garanties mentionnées dans le présent document. Ces conditions sont jointes à la confirmation de la commande et peuvent également être consultées sur kamstrup.com.



Examiner chaque compteur défectueux

Au cas où vous devriez utiliser votre extension de garantie, soyez assuré que nous examinons chaque compteur défectueux qui nous est retourné. Si nous ne pouvons pas réparer votre produit, nous vous indemniserons conformément à la couverture de la garantie au moment de la défaillance.



Vous souhaitez en savoir plus ?

Si vous avez besoin de plus d'informations ou si vous souhaitez protéger vos compteurs Kamstrup, veuillez contacter votre représentant commercial Kamstrup local.